



LA PARTICIPATION CITOYENNE, UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE POUR LES COLLECTIVITÉS ?

Composée de témoignages d'élus locaux, cette table-ronde a questionné les liens existants entre participation citoyenne et actions des collectivités.

La diversité des témoignages a permis aux participants d'appréhender les multiples objectifs et modalités d'association des citoyens à la mise en œuvre de l'action locale.



PASCAL CLOUAIRE Adjoint au Maire de Grenoble

La démocratie n'est pas une fin en soi, c'est un moyen d'atteindre un objectif. La question est alors de définir l'objectif poursuivi collectivement.

Grenoble se veut être la ville de la transition économique, écologique et démocratique, trois termes conjugués ensemble.

La pratique de la démocratie, c'est préparer le monde de demain, celui qui vient après la transition. Les virages vont être radicaux. Le but est d'atteindre une société plus juste, plus citoyenne et plus solidaire. La démocratie est une des conditions de cette réussite.

Il faut mettre l'accent sur l'éducation à la citoyenneté et rendre les démarches d'interpellation « accessibles », en abaissant les seuils de pétitions par exemple.

JO SPIEGEL Maire de Kingersheim

L'échelon local permet, mieux qu'ailleurs, de se rendre compte de la crise démocratique, du fossé qui se creuse entre représentants et représentés. La légitimité d'une décision ne relève plus de qui la prend, mais de comment on la prend.

Le bulletin de vote n'est plus l'unique fondement, en matière de démocratie. Il faut s'inscrire dans une démocratie de construction : passer du faire « pour », au faire « avec » ; du face à face stérile, à une co-production ; s'ancrer dans une logique de décider ensemble et de mieux agir ensemble.

Il faut mettre la démocratie au cœur du processus décisionnel et donc au cœur de la transition sociale et écologique ; la « haute valeur environnementale » ne se fera pas sans haute valeur démocratique.

Les électeurs sont des citoyens, c'est-à-dire des parties prenantes du bien commun, dans l'intervalle entre les élections. Dans cette logique, ils doivent être inclus dans les processus de décision, en continu ; les démarches participatives doivent avoir un impact réel sur la décision.

La réforme territoriale n'a pas suffisamment pris en compte le volet démocratique. Des logiques technocratiques et politiques ont prévalu aux logiques de collaboration, de dialogue et de citoyenneté pour faire face aux enjeux de subsidiarité, de solidarité et de lisibilité.

SABINE GIRARD

Élue à la Mairie de Saillans

Le constat de dysfonctionnement est simple. C'est parce qu'on ne demande pas leurs avis aux citoyens, qu'ils ne savent pas ce qu'il se passe que la démocratie locale est en crise.

Le projet de Saillans est auto-organisé, sans leader et de façon pragmatique. Cela se traduit par de la collégialité, avec un fonctionnement en binôme, pour mettre à profit l'intelligence collective.

La démarche s'appuie également sur un renversement de posture : les habitants établissent une politique collectivement, les élus sont là, sur un temps donné, un mandat, pour accompagner la construction de cette politique par les habitants, garantir que le processus avance et mettre en œuvre la politique ainsi produite. L'implication est réelle pour co-construire une décision, à toutes les étapes.

Des commissions thématiques sont mises en place pour construire les grandes orientations de la politique. Ces propositions sont ensuite collectivement priorisées. Enfin, les habitants participent à leur mise en œuvre avec des « groupes action-projet ».

Un travail a été fait sur la légitimité, la confiance, la transparence. L'information, en continu, est indispensable car pour pouvoir s'impliquer dans la vie publique, il faut être au courant de ce qu'il se passe.

La garantie pour que les gens s'impliquent réellement est de connaître les marges de manœuvre, de savoir ce qui est déjà décidé. Il ne faut pas sous estimer la capacité des habitants à comprendre des enjeux complexes.

L'élection s'est faite sur un projet, pas sur des personnes. A Saillans, on est citoyen avant d'être élu.

Il est possible de commencer avec peu de moyens et d'ingénierie. La démarche de Saillans n'est pas une révolution. Elle est inscrite dans les institutions existantes et dans l'esprit des lois. C'est possible et ce n'est pas qu'une affaire d'élus.

JEAN-LOUIS DAVID

Adjoint au Maire de Bordeaux

A Bordeaux, il y a eu plusieurs phases dans l'histoire de la participation locale.

Dans une premier temps (1995-2002), la parole a été donnée aux citoyens sur des grands projets structurants, notamment des projets de réaménagement urbain. Cette époque marqua le début des habitudes de dialogue entre citoyens et pouvoirs publics.

À partir de 2008, l'organisation du territoire a changé et s'est axée autour de la participation, de la vie citoyenne et de la proximité. Des maires adjoints de territoire ont été élus, avec pour premier objectif la participation citoyenne.

Un nouveau pas a été franchi avec la mise en place de commissions permanentes dans les quartiers. 50 % des effectifs de ces commission sont tirés au sort sur les listes électorales. La parité est strictement respectée et un quota de 25 % de moins de 25 ans a été instauré. Animées par les maires de quartier, ces instances participatives disposent d'un « fond d'intervention locale » pour soutenir les démarches allant dans le sens de l'innovation citoyenne.

A l'heure actuelle, les citoyens n'acceptent plus qu'on décrète pour eux.

RÉMI HEURLIN

Directeur délégué à la Direction Nouvelle Aquitaine de la Caisse des dépôts

La Caisse des Dépôts est aux côtés des décideurs publics. Structurellement, elle est donc extrêmement attentive à ce qu'il se passe dans les territoires.

Cet accompagnement de terrain permet une connaissance fine des initiatives des territoires. Cela confère à la Caisse une capacité de mise en réseau des démarches innovantes, pour associer les uns et les autres, leur permettre de s'inspirer mutuellement et essaimer les innovations.

Pour tous les projets d'investissement, y compris pour ceux que soutient la Caisse, il faut interroger les usages et donc questionner et associer les usagers.

FABRICE ROUSSEL

Vice-président de Nantes Métropole

Le cadre métropolitain est particulier en matière de démocratie. C'est un échelon territorial sans suffrage universel direct pour élire les conseillers métropolitains. Le lien démocratique ne passant pas par l'élection, il n'est pas toujours évident à percevoir pour les citoyens. Cette situation a fait naître la volonté de créer des espaces de dialogue citoyen.

Pour cela, un « grand débat citoyen » sur la Loire a été mené. Il s'agissait de réfléchir collectivement et avec différentes entrées : franchissements, aménagements urbains, environnement, développement économique.

Le dispositif de participation s'est appuyé sur des recommandations du Conseil de développement. C'est donc la société civile qui organise le débat, dès sa conception.

Le débat a été piloté par une commission de citoyens. Ils ont réalisé des choix stratégiques : sujets émergents à retenir, experts, etc. Des documents socles ont été rédigés pour assurer la transparence du processus. Différents outils ont été déployés : réunions publiques, auditions publiques d'experts, cahiers d'acteurs, séminaires d'acteurs (pour délibérer).

Le rapport par la commission a donné lieu à une délibération du Conseil métropolitain, afin de prendre des engagements.

De plus, une conférence permanente (associatifs, citoyens engagés) a été missionnée pour le suivi. Elle fait des recommandations sur le dialogue citoyen et témoigne, un an après ce débat, de l'état d'avancé des engagements.

Un autre débat sur le même modèle est à venir sur la transition énergétique.

BASSEM ASSEH

Adjoint au Maire de Nantes

A la Ville de Nantes, la participation citoyenne n'est pas nouvelle. L'enjeu est de faire en sorte que le citoyen soit actif.

Historiquement, le dialogue s'est d'abord instauré avec les associations puis, en complément, avec les citoyens non organisés. Les choses s'installent dans le temps.

Le dialogue citoyen doit se faire sur toutes les échelles géographiques, du micro-quartier à la métropole. De la même façon, il n'y a pas de domaine de dialogue privilégié et donc pas de contraintes sur les politiques publiques qui doivent être concernées : culture, tranquillité publique, transport, etc.

Le dialogue citoyen, c'est un échange entre trois parties prenantes : les citoyens (expertise d'usage), les services de la collectivité (expertise technique) et les élus. Dans cette approche, le défi est double : faire participer les habitants et diffuser cette philosophie en interne, au sein des services.

En interne, il n'y a pas de service dédié ; l'ensemble des directions sont parties prenantes, avec un pôle dédié en support, qui les accompagne. C'est donc un empowerment des différentes directions de la collectivité.

Pour mettre le citoyen au cœur d'une politique publique, les méthodes du design sont pertinentes. Elles permettent de baser la réflexion sur les usages et ainsi de mieux construire la politique publique.

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LA SALLE

- ✓ Au delà des avancées normatives et des belles expériences locales, comment transformer plus profondément le pays ? Peut-on imaginer un droit général à la participation, qui s'accompagnerait de formation ?
- ✓ Comment changer d'échelle territoriale dans la participation ? Comment pallier l'impensé démocratique profond de la réforme territoriale ?
- ✓ Comment généraliser la posture qui pose l'habitant comme définissant « la politique » et l' élu comme un animateur de la démocratie ?